

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila : Ilagou Mboumba nouveau DAP de la Ngounié

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

LA direction d'académie provinciale de la Ngounié a un nouveau directeur. Il s'agit d'Yves Ilagou Mboumba, qui remplace à ce poste Guy Marcelin Mouyapou, resté à la tête de la délégation durant 8 mois. Par la même occasion, l'adjoint au DAP et un chef de service ont aussi pris leurs fonctions. Présidée par le préfet sortant du département de la Douya-Onoye, Vincent de Paul Ivala, représentant la gouverneure empêchée, la cérémonie d'installation et de passation de charges s'est déroulée à la salle du Centre d'appui pédagogique et logistique (CAPL) à l'école publique Mouila "A". Le DAP sortant, tout en regrettant son bref séjour à la

tête de l'académie, n'a pas manqué d'exprimer sa profonde reconnaissance aux plus hautes autorités du pays qui lui ont permis d'accéder à ce poste. Il a ensuite remercié les chefs de service de l'académie, les chefs de circonscription scolaire, d'établissements du primaire et du secondaire pour la franche collaboration ayant permis d'atteindre les performances presque "jamais égalées" aux examens nationaux (CEP, BEPC, baccalauréat).

Le nouveau DAP a, quant à lui, remercié le président de la République, Ali Bongo Ondimba, la Première ministre Rose-Christiane Ossouka Raponda et la tutelle pour avoir placé leur confiance en sa modeste personne, afin d'exécuter le décret 630. C'est pourquoi il n'a pas manqué



Le préfet de la Douya-Onoye Vincent de Paul Ivala (au centre) a présidé a cérémonie.

de féliciter son prédécesseur pour le travail accompli, tout en promettant de suivre ses

précieux conseils. Toutefois, il compte, a-t-il poursuivi, apporter "des petites innova-

tions" organisationnelles dans le management des ressources humaines.

Photo: Félicien Ndongo

Estuaire : les habitants d'Ayeme-Maritime réclament à GSEZ l'indemnisation de leurs terres

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

LES habitants du village Ayeme-Maritime, dans le Komo-Mondah, se sont réunis le 28 septembre dernier autour du président national du Mouvement citoyen des volontaires des libertés (MCVL) et du Congrès des agents publics, parapublics et privés de l'Etat (CAPPE), Emmanuel Mve Mba. Il était question pour ces derniers, regroupés en collectif, de solliciter son aide dans la procédure d'indemnisation de leurs terres, suite à l'accaparement de celles-ci par la Zone économique spéciale de Nkok (GSEZ), dans le cadre de son projet d'extension du deuxième aéroport de Libreville.

Le projet étant annulé, la GSEZ a octroyé cette même extension à l'insu des populations, à l'entreprise indienne Solen pour l'énergie solaire. C'est cette nouvelle entreprise qui a entrepris des travaux depuis bientôt deux mois. Entre des plantations dévastées, des terres ancestrales, parcelles et droits d'autochtones bafoués,



Les habitants du village Ayeme-Maritime après la réunion.

une partie des habitants n'ayant pas encore été indemnisée a saisi le MCVL et le CAPPE.

Emmanuel Mve Mba a tenu à rassurer les compatriotes en colère que justice sera faite, tout en rappelant que la terre appartient d'abord à l'Etat et que les populations implantées historiquement ont aussi des droits.

Ainsi, les démarches seront entreprises dans les tout prochains jours par le CAPPE auprès des plus hautes autorités et la justice gabonaise, afin que ce groupe d'habitants d'Ayeme-Maritime, qui est toujours en attente de son indemnisation, soit dédommagé.

Plusieurs réunions sont prévues dans les tout prochains jours afin d'affiner les stratégies y relatives.

Photo: Prosper Sax Nze Bekale

Port-Gentil : reprise des travaux sur l'axe "Tournant SEEG-hôpital régional"



Les travaux ont bien avancé sur l'axe en chantier.

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

BIENTÔT la fin du calvaire sur le tronçon routier "Tournant SEEG-Hôpital Régional". En effet, la reprise des travaux de réhabilitation sur cet axe routier est effective depuis quelques semaines.

Les travaux, qui dureront 6 mois,

ont été confiés à la société Soco TP, qui a débuté par le décaissement qui consiste à préparer le sol avec un décapage préalable avant les travaux proprement dits. Ceux-ci sont financés par la Provision pour investissements diversifiés et la Provision pour investissements en hydrocarbures (PID/PIH) de TotalEnergies EP Gabon.

"Le tronçon est sur un linéaire de 2 530 mètres, l'ouvrage sera fait de caniveaux de part et d'autre. Après l'implantation, la couche de roulement comprendra 25 cm de gravier, et 7 cm de goudron", a renseigné le responsable développement durable et sociétal de l'opérateur pétrolier, Sosthène Nziengui.

"Alors que l'emprise au sol, c'est-à-dire la voie de circulation et les accotements, les fossés, les bandes de terrain additionnelles, de dimensions variables, permettant au gestionnaire de la route de réaliser les opérations d'entretien, sera de 11 m, dont 7 m pour la bande de roulement", a-t-il conclu.

L'entreprise TotalEnergies EP Gabon, qui a repris les travaux de réhabilitation dudit tronçon, se dit déterminée à terminer cet ambitieux chantier dont le contrôle technique est assuré par le Laboratoire national de béton et des travaux publics (LNBTP).

Photo: Jean Paulin Allogho